

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES**  
**Séance du 04 avril 2019 à 20h00 heures**  
Salle des commissions de la Maison Palinzarde

Représentants des autorités communales :

Mme Sandrine LARGEY BOTTI  
MM. Pierre JOLLIET (Municipal) et Marc VERAGUTH (Président)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement :

Mmes Anne-Laure REYMOND et Antoinette SCHWITZGUEBEL  
M. Pierre-Alain MELLINA (Directeur)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Vanessa RANDEWIJK  
MM. Yann LAVANCHY et Benjamin MIGY

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie d'Etablissement :

Mmes Virginie GUISAN (CAP), Sandrine RAMÒ (AAEE) et Marie-Thérèse ROSSIER (Médecin scolaire)

**1) Bienvenue**

Le Président, souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette séance du Conseil d'établissement. Avant de débiter, il tient à remercier la direction des écoles pour l'invitation à la première du spectacle scolaire du 19 mars dernier. Un vrai succès.

**2) Communications de la direction des écoles**

Tous les établissements vaudois doivent se mettre en œuvre pour réfléchir à l'école inclusive, projet initié par la Cheffe du département et le département. Ces derniers sont en train de fusionner la Direction générale de l'enseignement obligatoire avec le service de l'enseignement spécialisé (Sesaf).

Le « Concept 360 », qui revisite toute la prise en charge des élèves à besoins spécifiques devra être mis en place d'ici trois ans.

Plusieurs autres projets initiés par la Cheffe du département, comme l'ère numérique (projet pédagogique qui sera mis en application assez rapidement) ainsi que l'approche du monde professionnel devrait également être développés.

Est prévue également la mise sur pied dès la rentrée d'août, d'un nouvel outil informatique « Pareo » qui permettra de contrôler les absences des élèves.

Les travaux d'extension du complexe Bois-Murat ainsi que le projet d'établissement sur l'olympisme font également partie de tous ces projets en cours, qui devront bien entendu être étalés et priorisés.

**3) Adoption du procès-verbal de la séance du 06 décembre 2018**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, moyennant quelques modifications.

#### **4) Projet LIFT de Lausanne Région**

Le projet LIFT est un projet national qui vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Cette démarche a pour objectif de faire prendre conscience au jeune qui est en décrochage scolaire que les acquis scolaires sont importants pour son avenir et sa future vie professionnelle. Cela concerne des jeunes de la 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> année.

Il s'agit pour les jeunes de s'immerger dans la vie active. Le jeune est préparé et soutenu tout au long de l'accompagnement. Lausanne Région participe à la coordination de ce projet pour les jeunes de la région. La responsable du projet LIFT sera invitée lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement pour une présentation, dans le but de promouvoir cette démarche et permettre que l'établissement scolaire puisse l'intégrer dans son programme.

#### **5) Désignation de deux délégués des élèves au JOJ Lausanne 2020**

Dans le cadre de toutes les manifestations relatives aux JOJ, le 19 septembre aura lieu un rassemblement au stade de Coubertin. Plus de 300 communes seront représentées par deux élèves, portant le drapeau communal. Les élèves rejoindront ensuite leurs communes respectives avec le drapeau JOJ Lausanne 2020, qui flottera jusqu'à la fin des jeux. Pour animer la cérémonie, 2020 élèves provenant de 17 établissements scolaires vaudois présenteront une chorégraphie. Le Conseil d'établissement prendra contact avec le Conseil des élèves afin de désigner deux élèves. La désignation se fera avant les vacances d'été.

#### **6) Projet participatif du PEJ (Politique, enfance et jeunesse) - Suivi**

L'idée de ce projet est qu'une classe puisse faire trois propositions de projets concrets à la commune d'Epalinges, relatifs à des souhaits exprimés par les élèves. Trois groupes d'élèves d'une classe de 9<sup>ème</sup> ont présentés les projets suivants qui ont ensuite été soumis et approfondis par une classe de HEC :

- L'aménagement de la cour de récréation des élèves de secondaire
- Une journée sportive avec une démonstration et initiation d'un sportif de haut niveau
- La construction d'un skate-park

Tous les projets seront présentés le 06 juin 2019 à l'UNIL.

#### **7) Assemblée des parents**

Les représentants des parents d'élèves sont en train d'organiser la prochaine soirée des parents, qui aura lieu cet automne. L'invitation sera transmise par le biais de l'école.

#### **8) Traitement des absences des élèves, quelle procédure efficace à mettre en place ?**

L'Etablissement a mis en place un nouvel outil informatique de contrôle et de gestion des absences. Il permettra, dès la rentrée, l'enregistrement et le relai de ces absences entre le secrétariat et les enseignants, pour les élèves de la 7<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup>. Les consignes pour les parents restent quant à elles inchangées.

## **9) Rencontre et échange du Conseil d'établissement avec le nouveau Conseil des élèves 2019-2020**

La rencontre entre le Conseil d'établissement et le Conseil des élèves est programmée dans le courant du mois de novembre. Il s'agit de faire de cette rencontre un moment d'échange, de discussion, que les élèves sachent que le Conseil d'établissement existe et quel est son rôle, qu'ils peuvent le solliciter et qu'il y ait un suivi. Des questions telles que : « Quel est votre rôle, pourquoi avez-vous été choisi, etc. » justifieraient et valoriseraient leur présence et leur travail. Le Conseil d'établissement ferait le même exercice en retour. Ces questions seraient transmises à l'avance afin que les délégués de classe aient le temps d'y réfléchir. Pourquoi ne pas proposer au Conseil des élèves d'être parrains/marraines de leurs différents projets ? Une législature de 3 ans pour les 9, 10 et 11<sup>ème</sup> permettrait d'avoir toujours une volée de deux ans qui reste pour un meilleur suivi de ces projets sur la durée. Cette idée pourrait leur être soufflée.

Une rencontre serait organisée avec le médiateur et une délégation du Conseil d'établissement. La participation d'Adame Biruk, ancien membre du Conseil des élèves, actuellement à la Commission de jeunes du Canton, pourrait également être envisagée.

La structure de cette rencontre (but, sens, questions) sera discutée lors de la prochaine séance.

## **10) Solliciter les classes de 11<sup>ème</sup> Harmos de Bois-Murat à prendre part dans le public une ou plusieurs séances du Conseil communal (apprentissage civique)**

L'idée est de donner aux jeunes l'opportunité de pouvoir participer à une séance du Conseil communal, ce qui permettrait de susciter l'apprentissage civique. Ceci pourrait être effectivement fait avec l'implication de l'enseignant lorsqu'un sujet serait à même d'intéresser et de concerner les élèves dans le cadre de la géo-citoyenneté. Toutefois, l'horaire nocturne des séances du Conseil communal reste problématique. L'idée de défendre un sujet concernant la commune, par exemple par le biais d'une participation à une commission ad hoc le traitant, est favorisé.

## **11) Divers et propositions individuelles**

L'observatoire de la cohabitation, qui réunit dans un groupe de travail la police, le CAP, un expert et l'école, a récemment été mis en place dans la commune. Il a pour but de d'aider des adolescents en difficulté. Ce point sera présenté lors d'une prochaine séance.

Mme Vanessa Randewijk a quitté le comité de l'APE lors de la dernière assemblée générale et a transmis le flambeau à M. Benjamin Migy.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'assemblée pour sa participation et clôt la séance à 21 h 35.

Agenda et ordre du jour de la prochaine séance : Jeudi 12 septembre 2019 à 20 h 00 à la salle des commissions

- Présentation du responsable du projet Lift
- Structure de séance du Conseil des élèves
- Observatoire de la cohabitation